

FICHE DE DECLARATION ENVIRONNEMENTALE ET SANITAIRE SELON NF EN ISO 14025, NF EN 15804+A1 ET NF EN 15804/CN



BLOC-PORTE BOIS D.A.S RESISTANT AU FEU SUR HUISSERIE METALLIQUE
MALERBA

FDES/MB/06



1. INTRODUCTION

GENERALITES

Les informations contenues dans cette déclaration sont fournies sous la responsabilité de MALERBA. Toute exploitation, totale ou partielle, des informations ainsi fournies devra au minimum être constamment accompagnée de la référence complète de la déclaration d'origine : « Producteur, Titre complet, Date de publication ». Pour toute information complémentaire concernant l'établissement de cette FDES ou les produits couverts par celle-ci, veuillez contacter MALERBA.

Le présent document constitue une Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire d'un produit de construction établie conformément à la norme NF EN ISO 14025 (août 2010), à la norme NF EN 15804+A1 (avril 2014) et à son complément national français NF EN 15804/CN (juin 2016).

TERMINOLOGIE DEP ET FDES

La traduction littérale en français du terme normatif EN 15804 « EPD » (Environmental Product Declaration) est « DEP » (Déclaration Environnementale de Produit). Toutefois, en France les déclarations environnementales de produits de construction sont complétées par des informations sanitaires concernant les produits couverts, et on utilise le terme de « FDES » (Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire). La FDES est donc bien une DEP complétée par des informations sanitaires.

ABREVIATIONS UTILISEES DANS LE DOCUMENT

ACV	Analyse de Cycle de Vie
BP	Bloc-porte
DEP	Déclaration Environnementale Produit
DAS	Dispositif Actionnés de Sécurité
EICV	Évaluation des Impacts du Cycle de Vie
FDES	Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire
ICV	Inventaire de Cycle de Vie
RCP	Règle de Catégorie de Produits

UNITES UTILISEES DANS LE DOCUMENT

MJ	Mégajoule (unité d'énergie)
kWh	Kilowattheure (unité d'énergie)
kg	Kilogramme (unité de masse)
g	Gramme (unité de masse)
m	Mètre (unité de longueur)
mm	Millimètre (unité de longueur)
m ²	Mètre carré (unité de surface)
m ³	Mètre cube (unité de volume)

FORMAT D'AFFICHAGE DES RESULTATS

Les résultats de l'EICV sont affichés sous forme scientifique avec trois chiffres significatifs : 1,65E-05 se lit 1,65x10⁻⁵. Toutefois, les valeurs nulles sont représentées par un zéro.

PRECAUTION D'UTILISATION DE LA FDES POUR LA COMPARAISON DES PRODUITS

Les fiches de déclarations environnementales et sanitaires de produits de construction peuvent ne pas être comparables si elles ne sont pas conformes à la NF EN 15804+A1, ne sont pas établies sur les mêmes bases scientifiques harmonisées, ne concernent pas les mêmes unités fonctionnelles, ne sont pas basées sur l'usage des produits et leurs impacts sur le bâtiment, et ne prennent pas en compte la totalité du cycle de vie (tous les modules d'informations).

2. INFORMATIONS GENERALES

Déclarant	MALERBA Rue Paul Malerba BP 32 69470 Cours-la-Ville
Réalisation	Esteana 26 rue Mège 83220 Le Pradet
Type d'ACV Type de FDES	« Du berceau à la tombe » (sur l'ensemble du cycle de vie, sans module D) Individuelle
Produits couverts	Les produits couverts par la présente FDES sont les blocs-portes bois résistant au feu avec huisserie métallique fabriqués et commercialisés en France par MALERBA. Le tableau ci-dessous présente les références couvertes et leurs principales performances techniques.

Gammes	Performance feu	Performance Acoustique Rw (C ; Ctr)
1V et 2V EI30 FP	EI 30	
1V et 2V EI30 BANDEAU	EI 30	
1V PHONE FP	EI 30	29(-1 ;0)
1V UNIPHONE FP	EI 30	33(-1 ; -1)
1V PORTAPHONE FP	EI 30	39(-2 ; -5)
1V et 2V SP51 FP (supalux)	EI 60	
1V et 2V SP51 BANDEAU (supalux)	EI 60	

Impacts déclarés	Les produits couverts par la présente FDES sont représentés par un « produit de référence », déterminé à l'issue d'une étude d'ACV complète comme le produit moyen pondéré des produits couverts. Les résultats de l'EICV présentés dans cette FDES se rapportent au produit de référence.
------------------	--

Date de 1ère publication	FDES
Date de dernière mise à jour	Octobre 2019
Date de validité	Octobre 2024

Nom et version « Programme INIES » de Juillet 2019
N° d'enregistrement 1-41:2020
Opérateur du programme Agence Française de Normalisation (AFNOR)
11, rue Francis de Pressensé
93571 La Plaine Saint-Denis Cedex - France



Démonstration de la vérification

La norme NF EN 15804+A1 sert de RCP
Vérification indépendante de la déclaration et des données, conformément à l'EN ISO 14025:2010 <input type="checkbox"/> interne <input checked="" type="checkbox"/> externe
Vérification par tierce partie : Thomas Peverelli EVEA 11 rue Voltaire 44000 Nantes Tél : 02 28 07 87 00

3. DESCRIPTION DE L'UNITE FONCTIONNELLE ET DU PRODUIT TYPE

Unité fonctionnelle	<p>Fermer une ouverture permanente dans une paroi, tout en permettant le passage de piétons, et en assurant une ou plusieurs des fonctions suivantes pour une durée de vie de 30 ans :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Une résistance au feu (entre EI/EI5 et EI/E 90)▪ Une participation au compartimentage et à l'évacuation des personnes en cas d'incendie (classement DAS)▪ Une isolation acoustique (R_w+C = entre 29 et 39 dB)
Unité	mètre carré de surface d'ouverture avant pose (m ²)
Description du produit type	<p>Le bloc porte bois D.A.S résistant au feu avec huisserie métallique est constitué d'un ouvrant et d'un dormant (une huisserie). L'ouvrant est constitué selon les cas de bois massif ou de carrelots, de panneaux à base de bois, de panneaux minéraux ou isolants, de renforts, de tôles, etc. assemblés ensemble mécaniquement et/ou par collage. Le dormant (huisserie) est composé d'acier électrozingué.</p> <p>Le dormant et l'ouvrant peuvent être équipés de joints (feu ou non), et sont assemblés en général sur chantier à l'aide d'organes de rotation (paumelles, fiches, charnières...). Des quincailleries supplémentaires peuvent être rencontrées, tels les dispositifs de régulation de fermeture (fermes-portes, ventouses électromagnétiques...) ou des dispositifs d'action et de condamnation (serrures, cylindres, poignées...).</p> <p>Selon les spécificités du chantier, les caractéristiques suivantes des blocs-portes peuvent varier : dimensions, paroi support, type d'ouverture, performances techniques (feu, thermique, acoustique, effraction...), etc.</p>
Autres caractér. techniq.	Les blocs-portes couverts par la présente FDES sont destinés à l'intérieur de tous types de constructions : habitations, bureaux, commerciales, scolaires, industriels, agricoles...
Description de l'usage	Les produits couverts par la présente FDES sont destinés à l'intérieur de tous types de bâtiments : d'habitation, de bureaux, commerciaux, scolaires, industriels, agricoles, autres établissements recevant du public...
Norme produit	NF EN 14351-2 et NF EN 16034 (pour les blocs portes avec résistance au feu)
Norme de mise en œuvre	NF DTU 36.2
Principaux constituants	<p>Pour un bloc porte de dimension hors tout 2 vantaux : Largeur 1,96 m ; Hauteur 2,09 m</p> <p>Vantail composite : 14,053 kg/m² (pour le produit de référence)</p> <p>Huisserie métallique : 3,522 kg/m² (pour le produit de référence)</p> <p>Quincaillerie : 2,002 kg/m² (pour le produit de référence)</p> <p>Emballages : 1,215 kg/m² (pour le produit de référence)</p>
Déclaration de contenu	Le produit type ne contient pas plus de 0,1% en masse d'une substance classée extrêmement préoccupante (SVHC) selon la liste candidate fournie par l'annexe XIV du règlement REACH.

PRECISIONS CONCERNANT LA DUREE DE VIE DE REFERENCE (DVR)

Paramètre	Valeur
Durée de vie de référence	30 années
Propriétés de produit déclarées (à la sortie d'usine) et finitions, etc.	Finition brute, pré-peinture, laquage, stratifié ou placage bois suivant modèles. Accessoires et quincailleries suivant modèles.
Paramètres de conception (si indiqués par le fabricant), y compris les références aux pratiques appropriées	Respect de la (ou des) norme(s) produit, et des éventuelles recommandations du fabricant.
Mise en œuvre de qualité conformément aux instructions du fabricant	Respect de la (ou des) norme(s) de mise en œuvre, et des éventuelles recommandations du fabricant.
Environnement extérieur (pour les applications extérieures), par ex. changements de temps, polluants, exposition aux UV et au vent, orientation du bâtiment, ombrage...	Sans objet, les produits couverts par la présente FDES étant prévus pour un usage intérieur.
Environnement intérieur (pour les applications intérieures), par ex. température, humidité, exposition chimique	Les produits couverts par la présente FDES sont conçus pour une utilisation normale dans tous types de bâtiments, à savoir une ouverture/fermeture aussi souvent que nécessaire.
Conditions d'utilisation, par ex. fréquence d'utilisation, exposition mécanique	
Entretien, par ex. fréquence requise, type et qualité des composants remplaçables	Nettoyage à l'eau occasionnel (chiffon humide).

REFERENTIELS DE CLASSIFICATION ET D'EVALUATION DES PERFORMANCES

Performance	Référentiels de classification	Référentiels d'évaluation des performances
Isolation acoustique		NF EN ISO 717-1 – Acoustique – Évaluation de l'isolement acoustique des immeubles et des éléments de construction – Partie 1 : Isolement au bruit aérien NF EN ISO 140-3 – Acoustique – Mesurage de l'isolement acoustique des immeubles ou des éléments de construction – Partie 3 : Mesurage en laboratoire de l'affaiblissement des bruits aériens
Isolation thermique	NF EN ISO 10077-1, Performance thermique des fenêtres, portes et fermetures - Calcul du coefficient de transmission thermique - Partie 1 : méthode simplifiée NF EN ISO 10077-2, Performance thermique des fenêtres, portes et fermetures - Calcul du coefficient de transmission thermique - Partie 2 : méthode numérique pour les profilés de menuiserie	
Résistance au feu	NF EN 13501-2, Classement au feu des produits de construction et éléments de bâtiment - Partie 2 : classement à partir des données d'essais de résistance au feu à l'exclusion des produits utilisés dans les systèmes de ventilation	NF EN 1634-1, Essais de résistance au feu et d'étanchéité aux fumées des portes, fermetures, fenêtres et éléments de quincailleries - Partie 1 : essais de résistance au feu des portes, fermetures et fenêtres
Portes DAS	NF S 61-937-1 : Systèmes de Sécurité Incendie – Dispositifs Actionnés de Sécurité – Prescriptions générales. NF S 61-937-2 : Systèmes de Sécurité Incendie – Dispositifs Actionnés de Sécurité – Porte battante à fermeture automatique.	
Résistance à l'effraction (certification nationale)	H64 : Règlement – blocs portes de bâtiment A2P – règlement particulier de la marque A2P	T64 : Règles techniques – blocs-portes de bâtiment A2P – spécifications et méthodes d'essais

Performance	Référentiels de classification	Référentiels d'évaluation des performances
Résistance à l'effraction (normes européennes)	NF EN 1627 : Blocs-portes pour piétons, fenêtre, façades rideaux, grilles et fermetures – Résistance à l'effraction – Prescription et classification	NF EN 1628 : Blocs-portes pour piétons, fenêtre, façades rideaux, grilles et fermetures – Résistance à l'effraction – Méthode d'essai pour la détermination de la résistance à la charge statique. NF EN 1629 : Blocs-portes pour piétons, fenêtre, façades rideaux, grilles et fermetures – Résistance à l'effraction – Méthode d'essai pour la détermination de la résistance à la charge dynamique. NF EN 1630 : Blocs-portes pour piétons, fenêtre, façades rideaux, grilles et fermetures – Résistance à l'effraction – Méthode d'essai pour la détermination de la résistance aux tentatives manuelles d'effraction.
Stabilité	NF EN 12219 : Portes – Influences climatiques – Exigences et classification	NF EN 1121 : Portes – Comportement entre deux climats différents – Méthode d'essai

4. ÉTAPES, SCENARIOS ET INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

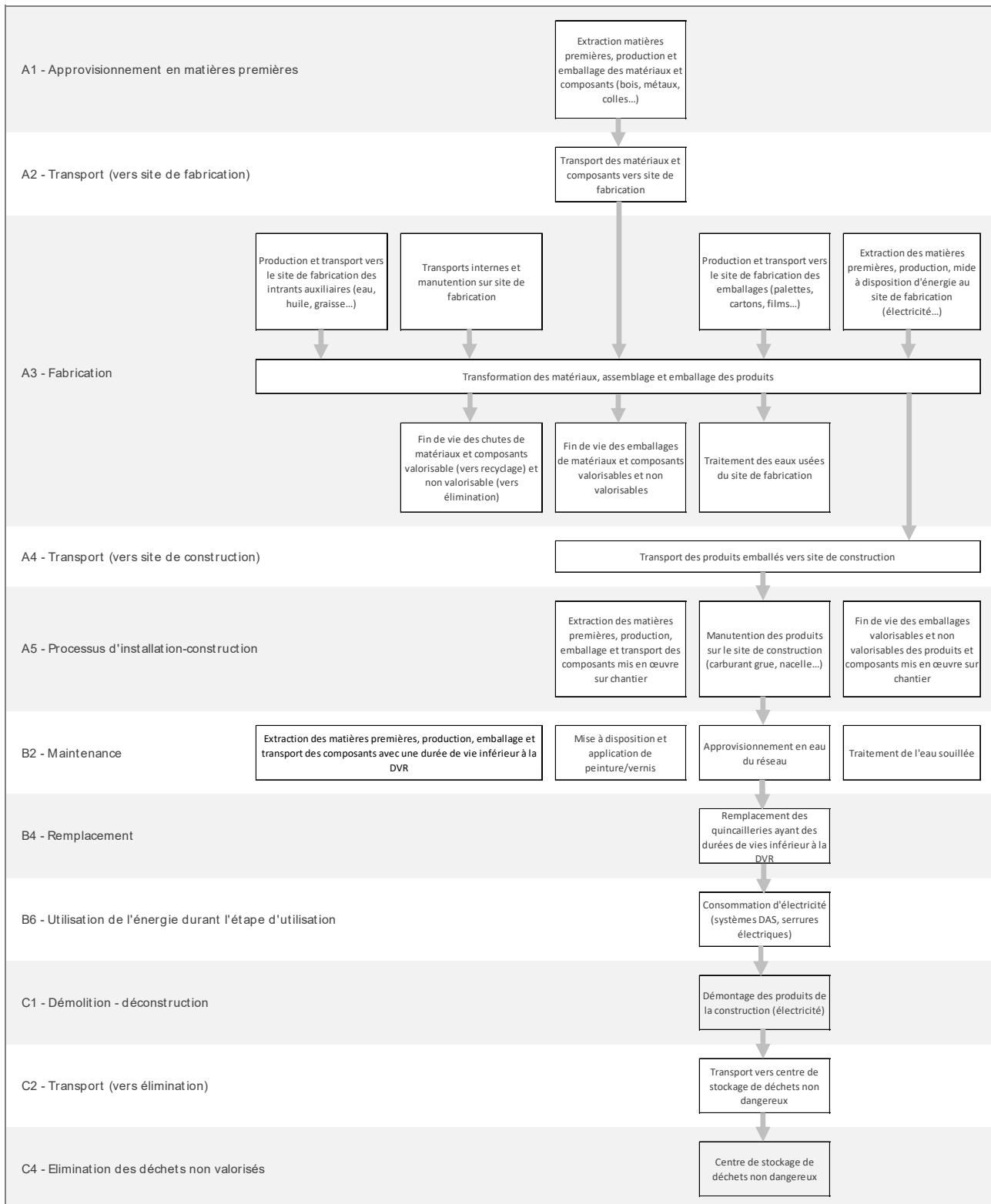


Figure 1 : Processus inclus et étapes du cycle de vie NF EN 15804+A1

A1 - APPROVISIONNEMENT EN MATIERES PREMIERES

- Extraction des matières premières et transformations successives jusqu'à la production et l'emballage des matériaux et composants approvisionnés par les fabricants des produits (bois massifs, panneaux à base de bois, panneaux minéraux, métaux, vitrages, quincailleries, colles, joints...). Les processus sont inclus jusqu'à la porte de sortie du site de production du fournisseur.

A2 - TRANSPORT (VERS SITE DE FABRICATION)

- Transport des matériaux et composants entre leur site de production et le site de fabrication des produits, y compris les éventuels intermédiaires, et quel que soit le mode de transport (mer, rail, route).

A3 - FABRICATION DES PRODUITS

- Transports internes et manutention sur site de fabrication, incluant la production du carburant (diesel ou gaz), son approvisionnement et les émissions liées à son utilisation (émissions dans l'air lors de la combustion).
- Production et transport vers le site de fabrication des futurs emballages des produits (bois, carton, film plastique, polystyrène...). Les transports sont inclus du fournisseur jusqu'au site de fabrication, y compris les éventuels intermédiaires.
- Production et transport vers le site de fabrication des intrants auxiliaires (eau, lubrifiant, graisse, outils métalliques). Les transports sont inclus du fournisseur jusqu'au site de fabrication, y compris les éventuels intermédiaires.
- Extraction des matières premières, production, mise à disposition et utilisation d'énergie au site de fabrication (électricité, gaz naturel...).
- Fin de vie des chutes valorisables des matériaux et composants. Sont inclus tous les processus liés au transport des chutes et à leur traitement jusqu'à l'état permettant à leur recyclage. Un flux de « matériaux destinés au recyclage » est déclaré.
- Fin de vie des chutes non valorisables des matériaux et composants. Sont inclus tous les processus liés au transport des chutes, à leur traitement et à leur élimination.
- Fin de vie des emballages valorisables de matériaux et composants (bois, carton). Sont inclus tous les processus liés au transport des déchets d'emballages et à leur traitement jusqu'à l'état permettant à leur recyclage. Un flux de « matériaux destinés au recyclage » est déclaré.
- Fin de vie des emballages non valorisables de matériaux et composants (film plastique, lien de cerclage...). Sont inclus tous les processus liés au transport des déchets d'emballages, à leur traitement et à leur élimination.
- Traitement des eaux usées du site de fabrication.

A4 - TRANSPORT (VERS SITE DE CONSTRUCTION)

- Transport des produits emballés, de leur site de fabrication au site de construction en passant d'éventuels intermédiaires (magasin, atelier de menuisier ...).

Paramètre	Scénario	Valeur pour le produit de référence
Transport fabricant->intermédiaire	Type de véhicule : Camion 16-32 t EURO 5 Consommation de carburant : 0,209 kg/km Distance parcourue : 600 km Charge moyenne : 5,76 t	12,564 tkm/UF
Transport intermédiaire->chantier	Type de véhicule : Camion 3,5-16 t EURO 5 Consommation de carburant : 0,119 kg/km Distance parcourue : 50 km Charge moyenne : 2,27 t	1,047 tkm/UF

A5 - PROCESSUS DE CONSTRUCTION-INSTALLATION

- Extraction des matières premières, production, emballage et transport des composants mis en œuvre sur chantier (pattes de fixation, finitions...). Tous les processus sont inclus jusqu'au composants emballés réceptionnés sur chantier.
- Mise en place des produits dans la construction. Pris en compte sous la forme d'une consommation de carburant pour la manutention à l'aide d'une grue ou nacelle.
- Fin de vie des emballages valorisables des produits et des composants mis en œuvre sur chantier (bois, carton...): transport et traitement jusqu'à l'état permettant à leur recyclage. Un flux de « matériaux destinés au recyclage » est déclaré.
- Fin de vie des emballages non valorisables des produits et des composants mis en œuvre sur chantier (film plastique, polystyrène...): transport, traitement et élimination.

Paramètre	Scénario	Valeur pour le produit de référence
Finition appliquée sur le produit	Peinture parement : 155 g/m ²	Peinture parement : 0,144 kg/UF
Consommation gasoil manutention	0,382L/BP	3,289 MJ/UF
Consommation électricité vissage	Fixation par vissage de 5 secondes tous les 70 cm de périphérie à l'aide d'une visseuse de 600 W	0,001 kWh/UF
Matériaux sortants résultant du traitement des déchets sur site	Pour recyclage : - Palette : 3,896 kg/BP - Carton : 0,915 kg/BP - Film: 0,115 kg/BP - Feuillard PE : 0,014 kg/BP Pour élimination : - Polystyrène : 0,040 kg/BP	Pour recyclage : - Palette : 0,951 kg/UF - Carton : 0,223 kg/UF - Film: 0,028 kg/UF - Feuillard PE : 0,003 kg/UF Pour élimination : - Polystyrène : 0,009 kg/UF

B1, B3, B5 ET B7 - UTILISATION, REPARATION, RENOVATION, ET UTILISATION D'EAU

- Pas d'impacts liés à l'utilisation des produits
- Pas de réparation
- Pas de remplacement
- Pas de rénovation
- Pas d'utilisation d'eau

B2 - MAINTENANCE

- Mise à disposition d'eau du réseau pour le nettoyage périodique.
- Traitement de l'eau souillée après chaque nettoyage.

Paramètre	Scénario	Valeur pour le produit de référence
Consommation d'eau	0,01 Litre/UF par opération de nettoyage, pour un nettoyage en moyenne 1 fois par an	0,30 Litre/UF sur toute la DVR

B4 - REMPLACEMENT

- Mise à disposition des quincailleries ayant une durée de vie inférieure à la durée de vie de la porte
- Mise à disposition des emballages des nouveaux composants
- Fin de vie des emballages des nouveaux composants
- Fin de vie des pièces remplacés
- Transport pour apporter ces nouveaux composants

Paramètre	Scénario	Valeur pour le produit de référence
Fréquence de remplacement	Remplacement des composants suivants lorsqu'ils existent : <ul style="list-style-type: none"> • Pivots linteau (par vantail) : 1 fois sur la DVR • Serrure électrique : 2 fois sur la DVR • Verrou : 1 fois sur la DVR • Cylindre : 2 fois sur la DVR • Batteuse et gâche : 1 fois sur la DVR • Contrôles d'accès SMA : 2 fois sur la DVR • Fermetures en applique asservi (par vantail) : 1 fois sur la DVR • Ferme porte encastré (par vantail) : 1 fois sur la DVR • Ferme porte encastré asservi (par vantail) : 2 fois sur la DVR • Bandeau (par vantail) : 2 fois sur la DVR • Ventouses à rupture (par vantail) : 2 fois sur la DVR • Pivots linteau asservi (par vantail) : 2 fois sur la DVR 	Remplacement des composants suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Pivots linteau (par vantail) : 1 fois sur la DVR • Ventouses à rupture (par vantail) : 2 fois sur la DVR

B6 - UTILISATION DE L'ENERGIE

- Mise à disposition d'électricité du réseau pour l'alimentation des dispositifs DAS.

Paramètre	Scénario	Valeur pour le produit de référence
Consommation d'électricité	0,6 W par vantail durant toute la DVR	315,36 kWh sur toute la DVR

C1 - DECONSTRUCTION

- Démontage des produits de la construction. Pris en compte sous la forme d'une consommation électrique et pour diverses opérations (dévissage, découpe...).
- Manutention jusqu'aux bennes de collecte de déchets de chantier. Pas d'impacts car effectuée manuellement.

Paramètre	Scénario	Valeur pour le produit de référence
Consommation électrique	Démontage par dévissage de 5 secondes tous les 70 cm de périphérie à l'aide d'une visseuse de 600 W	0,001 kWh/UF
Matériaux sortants résultant du traitement des déchets sur site	La totalité de la masse du produit pour élimination en centre de stockage de déchets non dangereux	19,911 kg/UF

C2 - TRANSPORT (VERS CENTRE DE TRI DE DECHETS DU BATIMENT)

- Transport jusqu'au centre de tri de déchets du bâtiment.

Paramètre	Scénario	Valeur pour le produit de référence
Transport vers centre de tri	Type de véhicule : Camion 16-32 t EURO 5 Consommation de carburant : 0,209 kg/km Distance parcourue : 30 km Charge moyenne : 5,76 t	0,597 tkm/UF

C4 - ELIMINATION (DES DECHETS NON VALORISES)

- Stockage en centre de stockage de déchets non dangereux (totalité du produit).

5. METHODOLOGIE D'ANALYSE DU CYCLE DE VIE

RCP utilisée	Norme NF EN 15804+A1 « Contribution des ouvrages de construction au développement durable - Déclarations environnementales sur les produits - Règles régissant les catégories de produits de construction », accompagnée de son complément national NF EN 15804/CN.
Frontières du système	<p>Les frontières du système ont été fixées en respect des normes NF EN 15804+A1 et NF EN 15804/CN, en particulier avec le respect des principes de « modularité » (les processus sont affectés au module dans lequel ils ont lieu) et du « pollueur-payeur » (les processus de traitement des déchets sont affectés aux processus qui génèrent les déchets).</p> <p>Les processus inclus dans chaque étape du cycle de vie sont présentés dans le schéma et les paragraphes de la section 3.</p> <p>Par convention les processus suivants ont été considérés à l'extérieur des frontières :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Éclairage du site de fabrication▪ Transport des employés▪ Fabrication et maintenance lourde de l'outil de production et des systèmes de transport (camions, routes, pylônes électriques, bâtiments et équipements lourds du site de fabrication...). Toutefois, certaines données génériques utilisées pour ces travaux ont été incluses avec les contributions liées aux infrastructures.
Règle de coupure	<p>Les règles de coupure énoncées dans les normes NF EN 15804+A1 et NF EN 15804/CN ont également été respectées (1% par processus, 5% par module, en termes de masse et de consommation d'énergie primaire). Les flux non remontés pour la présente FDES sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Usure des outils pour la mise en œuvre et le démontage (tournevis, etc.) ;▪ Transport des emballages des matériaux et composants fabriqués par les fournisseurs de MALERBA entre leur lieu de fabrication et les sites de production des dits fournisseurs ;▪ Fabrication et transport des agrafes et pointes utilisées sur le site de fabrication MALERBA ;▪ Fabrication et transport des emballages des emballages utilisés par MALERBA pour emballer les produits.
Allocations	<p>Les règles d'affectation fixées par les normes NF EN 15804+A1 et NF EN 15804/CN ont été respectées.</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Affectation fondée sur les propriétés physiques (par exemple masse, volume) lorsque la différence de revenus générés par les co-produits est faible ;▪ Dans tous les autres cas, affectation fondée sur des valeurs économiques ;▪ Flux de matières présentant des propriétés inhérentes spécifiques, par exemple contenu énergétique, composition élémentaire (par exemple teneur en carbone biogénique), toujours affectés de manière à refléter les flux physiques, quelle que soit l'affectation choisie pour le processus.

En particulier, en ligne avec le PCR NF EN 16485, les flux de carbone biogénique et d'énergie inclus dans les produits à base de bois sont affectés de façon physique. Aussi, dans le cas où MALERBA produit sur le même site d'autres produits que ceux objet de la présente FDES, et que les flux ne peuvent être séparés (un seul compteur électrique, bennes à déchets communes...) les affectations des flux et processus des étapes A1 à A3 concernés ont été réalisées ainsi :

- Affectations fondées sur les volumes de production (masses, unités ou surfaces)
 - Consommation d'énergie (électricité, gaz...)
 - Transports internes et manutention
 - Production, transport et fin de vie des déchets des intrants auxiliaires
- Pas d'affectation car séparation des flux aisée
 - Production et approvisionnement de matériaux et composants (quantités précises pour chaque produit)
 - Fin de vie des chutes de matériaux et composants (quantités estimées pour chaque produit)
 - Production et approvisionnement des emballages (règles d'emballages disponibles pour chaque produit)

Représentativité Les données d'ICV génériques utilisées sont issues :

- De la base de données Ecoinvent V2.2. Ces données ont été mises à jour pour la dernière fois en 2010, et correspondent à processus se déroulant en France (électricité), en Europe (huisserie bois, tôles, renforts acier, panneaux, quincaillerie, transport, traitement des déchets, etc.) ou dans le monde (feuillus exotique).
- De déclarations environnementales de produits (FDES ou EPD) individuelles ou collectives. Ces déclarations datent d'entre Juillet 2013 et Septembre 2016, et sont valables au plus tôt jusqu'en Juillet 2019, et sont relatives à la production en Europe ou en France de composants entrant dans la fabrication des blocs-portes.

Dans les deux cas, la donnée la plus précise a été privilégiée, et des ajustements ou corrections ont été réalisés si nécessaire

Les scénarios ont été définis par MALERBA (mise en œuvre dans la construction, maintenance, fin de vie...) et sont relatifs aux pratiques actuelles.

Les données d'ICV spécifiques ont été collectées par Estearna auprès de MALERBA (données des sites de fabrication, distances d'approvisionnement des composants, distances de transport vers chantier). Leur représentativité est décrite ci-dessous :










- Géographique : fabrication à Cours-la-Ville et mise en œuvre en France
- Temporelle : données des sites de fabrication relatives à 2017
- Technologique : blocs-portes bois D.A.S résistant au feu avec huisserie métallique (cf. description du produit type en section 3)

Variabilité des résultats La variabilité des résultats de l'EICV pour les indicateurs environnementaux témoins au sein des références couvertes par la présente FDES est la suivante :

- Réchauffement climatique : -21,01%/+2,77%
- Énergie primaire non renouvelable procédé : -3,99%/+3,96%
- Déchets non dangereux : -11,01%/+5,87%







6. RESULTATS DE L'ÉVALUATION DE L'IMPACT DU CYCLE DE VIE

TABLEAU 1 - PARAMETRES DECRIVANT LES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

	A1-A3 - Étape de production			A4-A5 - Étape de mise en œuvre		B - Étape d'utilisation							C - Étape de fin de vie				D - Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
	A1 - Approvisionnement en matières premières	A2 - Transport	A3 - Fabrication	A4 - Transport	A5 - Processus de construction-installation	B1 - Utilisation	B2 - Maintenance	B3 - Réparation	B4 - Remplacement	B5 - Réhabilitation	B6 - Utilisation de l'énergie	B7 - Utilisation de l'eau	C1 - Démolition-déconstruction	C2 - Transport	C3 - Traitement des déchets	C4 - Élimination des déchets	
 Réchauffement climatique en kg eq. CO ₂ /UF	2,32E+01	4,84E+00	1,81E+00	2,37E+00	3,12E+00	0,00E+00	2,64E-04	0,00E+00	8,53E+00	0,00E+00	4,78E+00	0,00E+00	7,92E-03	9,99E-02	1,36E-01	8,73E+00	MNE
 Appauvrissement de la couche d'ozone en kg eq. CFC 11 /UF	2,10E-06	7,20E-07	1,75E-07	3,75E-07	1,44E-07	0,00E+00	1,44E-11	0,00E+00	5,88E-07	0,00E+00	5,16E-07	0,00E+00	2,92E-08	1,58E-08	1,28E-08	6,81E-08	MNE
 Acidification des sols et de l'eau en kg eq. SO ₂ /UF	1,94E-01	1,83E-02	6,03E-03	7,73E-03	7,62E-03	0,00E+00	1,30E-06	0,00E+00	5,62E-02	0,00E+00	1,85E-02	0,00E+00	2,44E-04	3,00E-04	9,33E-04	1,61E-03	MNE
 Eutrophisation en kg eq. PO ₄ ³⁻ /UF	3,92E-02	3,64E-03	1,20E-03	1,50E-03	9,72E-04	0,00E+00	3,88E-06	0,00E+00	1,43E-02	0,00E+00	2,26E-03	0,00E+00	1,00E-05	5,68E-05	1,67E-04	5,51E-04	MNE
 Formation d'ozone photochimique en kg eq. Éthène /UF	1,68E-02	6,08E-04	3,97E-04	3,01E-04	5,51E-04	0,00E+00	6,15E-08	0,00E+00	3,84E-03	0,00E+00	8,18E-04	0,00E+00	9,79E-06	1,22E-05	2,79E-05	1,35E-03	MNE
 Epuisement des ressources abiotiques - éléments en kg eq. Sb /UF	1,00E-03	1,10E-05	2,40E-06	6,63E-06	4,22E-05	0,00E+00	5,04E-10	0,00E+00	6,59E-04	0,00E+00	1,70E-05	0,00E+00	6,69E-08	2,72E-07	1,12E-07	3,74E-07	MNE
 Epuisement des ressources abiotiques - combustibles fossiles en MJ PCI /UF	4,96E+02	6,96E+01	2,72E+01	3,50E+01	1,60E+01	0,00E+00	2,28E-03	0,00E+00	1,46E+02	0,00E+00	7,46E+01	0,00E+00	1,05E-01	1,48E+00	1,88E+00	6,29E+00	MNE
 Pollution de l'air en m ³ /UF	1,09E+04	2,81E+02	1,36E+02	1,39E+02	1,43E+02	0,00E+00	2,46E-02	0,00E+00	2,62E+03	0,00E+00	2,88E+02	0,00E+00	2,35E+00	5,42E+00	1,41E+01	7,63E+01	MNE
 Pollution de l'eau en m ³ /UF	1,18E+01	1,66E+00	6,09E-01	7,87E-01	7,98E-01	0,00E+00	1,17E-03	0,00E+00	4,41E+00	0,00E+00	9,57E-01	0,00E+00	3,20E-03	3,32E-02	4,76E-02	1,81E+00	MNE





MNE = Module Non Évalué

TABLEAU 2 - PARAMETRES DECRIVANT L'UTILISATION DES RESSOURCES ENERGETIQUES PRIMAIRES

	A1-A3 - Étape de production			A4-A5 - Étape de mise en œuvre		B - Étape d'utilisation							C - Étape de fin de vie				D - Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
	A1 - Approvisionnement en matières premières	A2 - Transport	A3 - Fabrication	A4 - Transport	A5 - Processus de construction-installation	B1 - Utilisation	B2 - Maintenance	B3 - Réparation	B4 - Remplacement	B5 - Réhabilitation	B6 - Utilisation de l'énergie	B7 - Utilisation de l'eau	C1 - Démolition-déconstruction	C2 - Transport	C3 - Traitement des déchets	C4 - Élimination des déchets	
 Utilisation de l'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières en MJ /UF	1,46E+02	9,71E-01	1,68E+00	5,35E-01	3,35E-01	0,00E+00	3,23E-04	0,00E+00	9,02E+00	0,00E+00	6,00E+01	0,00E+00	1,21E-02	2,11E-02	3,09E-01	1,93E-01	MNE
 Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables en tant que matières premières en MJ /UF	2,27E+02	0,00E+00	-2,60E+00	0,00E+00	-2,23E+01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	MNE
 Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) en MJ /UF	3,73E+02	9,71E-01	-9,25E-01	5,35E-01	-2,19E+01	0,00E+00	3,23E-04	0,00E+00	9,02E+00	0,00E+00	6,00E+01	0,00E+00	1,21E-02	2,11E-02	3,09E-01	1,93E-01	MNE
 Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières en MJ /UF	4,73E+02	7,74E+01	6,85E+01	3,92E+01	1,99E+01	0,00E+00	3,14E-03	0,00E+00	1,39E+02	0,00E+00	8,27E+02	0,00E+00	1,32E-01	1,65E+00	8,23E+00	7,53E+00	MNE
 Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables en tant que matières premières en MJ /UF	2,73E+01	0,00E+00	1,08E+00	0,00E+00	-2,14E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	5,57E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	MNE
 Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières) en MJ /UF	5,00E+02	7,74E+01	6,95E+01	3,92E+01	1,78E+01	0,00E+00	3,14E-03	0,00E+00	1,44E+02	0,00E+00	8,27E+02	0,00E+00	1,32E-01	1,65E+00	8,23E+00	7,53E+00	MNE




MNE = Module Non Évalué

TABLEAU 3 - PARAMETRES DECRIVANT L'UTILISATION DE MATIERES ET RESSOURCES ENERGETIQUES SECONDAIRES ET L'UTILISATION D'EAU

	A1-A3 - Étape de production			A4-A5 - Étape de mise en œuvre		B - Étape d'utilisation							C - Étape de fin de vie				D - Bénéfices et charges au-delà des frontières du système	
	A1 - Approvisionnement en matières premières	A2 - Transport	A3 - Fabrication	A4 - Transport	A5 - Processus de construction- installation	B1 - Utilisation	B2 - Maintenance	B3 - Réparation	B4 - Remplacement	B5 - Réhabilitation	B6 - Utilisation de l'énergie	B7 - Utilisation de l'eau	C1 - Démolition-déconstruction	C2 - Transport	C3 - Traitement des déchets	C4 - Élimination des déchets		
 Utilisation de matière secondaire en kg	1,86E+00	0,00E+00	-7,77E-02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	2,14E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	MNE
 Utilisation de combustibles secondaires renouvelables en MJ /UF	3,30E+01	0,00E+00	7,16E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	MNE
 Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables en MJ /UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	MNE
 Utilisation nette d'eau douce en m³ /UF	5,30E+01	1,77E-02	3,32E-02	9,04E-03	9,11E-03	0,00E+00	3,42E-04	0,00E+00	9,45E-02	0,00E+00	4,10E-01	0,00E+00	1,35E-04	3,73E-04	3,58E-03	6,56E-03		MNE







MNE = Module Non Évalué

TABLEAU 4 - AUTRES INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES DECRIVANT LES CATEGORIES DE DECHETS

	A1-A3 - Étape de production			A4-A5 - Étape de mise en œuvre		B - Étape d'utilisation							C - Étape de fin de vie				D - Bénéfices et charges au-delà des frontières du système
	A1 - Approvisionnement en matières premières	A2 - Transport	A3 - Fabrication	A4 - Transport	A5 - Processus de construction-installation	B1 - Utilisation	B2 - Maintenance	B3 - Réparation	B4 - Remplacement	B5 - Réhabilitation	B6 - Utilisation de l'énergie	B7 - Utilisation de l'eau	C1 - Démolition-déconstruction	C2 - Transport	C3 - Traitement des déchets	C4 - Élimination des déchets	
 Déchets dangereux éliminés en kg /UF	5,95E+00	5,05E-02	3,08E-02	2,55E-02	1,07E-01	0,00E+00	1,98E-05	0,00E+00	2,40E+00	0,00E+00	7,26E-02	0,00E+00	2,74E-03	1,07E-03	1,09E-03	2,81E-01	MNE
 Déchets non dangereux éliminés en kg /UF	1,49E+01	5,41E-01	2,22E-01	2,98E-01	4,14E-01	0,00E+00	2,43E-04	0,00E+00	8,24E+00	0,00E+00	2,02E+00	0,00E+00	4,48E-03	1,24E-02	2,97E-02	2,00E+01	MNE
 Déchets radioactifs éliminés en kg /UF	8,35E-03	6,06E-05	6,27E-04	3,30E-05	3,43E-05	0,00E+00	1,66E-08	0,00E+00	2,86E-04	0,00E+00	1,12E-02	0,00E+00	5,08E-07	1,30E-06	9,48E-05	1,23E-05	MNE

MNE = Module Non Évalué

TABLEAU 5 - INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES COMPLEMENTAIRES DECRIVANT LES FLUX SORTANTS

	A1-A3 - Étape de production			A4-A5 - Étape de mise en œuvre		B - Étape d'utilisation							C - Étape de fin de vie				D - Bénéfices et charges au-delà des frontières du système	
	A1 - Approvisionnement en matières premières	A2 - Transport	A3 - Fabrication	A4 - Transport	A5 - Processus de construction-installation	B1 - Utilisation	B2 - Maintenance	B3 - Réparation	B4 - Remplacement	B5 - Réhabilitation	B6 - Utilisation de l'énergie	B7 - Utilisation de l'eau	C1 - Démolition-déconstruction	C2 - Transport	C3 - Traitement des déchets	C4 - Élimination des déchets		
 Composants destinés à la réutilisation en kg /UF	0,00E+00	0,00E+00	1,71E-02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	MNE
 Matériaux destinés au recyclage en kg /UF	0,00E+00	0,00E+00	1,73E+00	0,00E+00	1,21E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,35E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	MNE
 Matériaux destinés à la récupération d'énergie en kg /UF	4,15E-02	0,00E+00	6,81E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	MNE
 Énergie fournie à l'extérieur - électricité en kWh /UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	MNE
 Énergie fournie à l'extérieur - vapeur en MJ /UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	2,12E+01	MNE
 Énergie fournie à l'extérieur - gaz en MJ /UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	MNE

MNE = Module Non Évalué

TABLEAU 6 - SYNTHÈSE DES PARAMÈTRES ET INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

Paramètre/information	Unité	TOTAL Étape de production	TOTAL Étape de mise en œuvre	TOTAL Étape d'utilisation	TOTAL Étape de fin de vie	TOTAL Cycle de vie (sauf D)	Module D
■ Impacts environnementaux							
Réchauffement climatique	kg eq. CO ₂ /UF	2,98E+01	5,49E+00	1,33E+01	8,97E+00	5,76E+01	MNE
Appauvrissement de la couche d'ozone	kg eq. CFC 11 /UF	2,99E-06	5,19E-07	1,10E-06	1,26E-07	4,74E-06	MNE
Acidification des sols et de l'eau	kg eq. SO ₂ /UF	2,19E-01	1,53E-02	7,47E-02	3,09E-03	3,12E-01	MNE
Eutrophisation	kg eq. PO ₄ ³⁻ /UF	4,41E-02	2,48E-03	1,66E-02	7,84E-04	6,39E-02	MNE
Formation d'ozone photochimique	kg eq. Éthène /UF	1,78E-02	8,52E-04	4,66E-03	1,40E-03	2,47E-02	MNE
Épuisement des ressources abiotiques - éléments	kg eq. Sb /UF	1,02E-03	4,88E-05	6,76E-04	8,26E-07	1,74E-03	MNE
Épuisement des ressources abiotiques - combustibles fossiles	MJ PCI /UF	5,93E+02	5,10E+01	2,21E+02	9,75E+00	8,74E+02	MNE
Pollution de l'air	m ³ /UF	1,13E+04	2,81E+02	2,91E+03	9,82E+01	1,46E+04	MNE
Pollution de l'eau	m ³ /UF	1,41E+01	1,59E+00	5,37E+00	1,90E+00	2,29E+01	MNE
■ Utilisation des ressources énergétiques primaires							
Utilisation de l'énergie primaire renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire renouvelables utilisées comme matières premières	MJ/UF	1,48E+02	8,70E-01	6,90E+01	5,35E-01	2,19E+02	MNE
Utilisation des ressources d'énergie primaire renouvelables en tant que matières premières	MJ/UF	2,25E+02	-2,23E+01	0,00E+00	0,00E+00	2,02E+02	MNE
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières)	MJ/UF	3,73E+02	-2,14E+01	6,90E+01	5,35E-01	4,21E+02	MNE
Utilisation de l'énergie primaire non renouvelable, à l'exclusion des ressources d'énergie primaire non renouvelables utilisées comme matières premières	MJ/UF	6,18E+02	5,92E+01	9,66E+02	1,75E+01	1,66E+03	MNE
Utilisation des ressources d'énergie primaire non renouvelables en tant que matières premières	MJ/UF	2,84E+01	-2,14E+00	5,57E+00	0,00E+00	3,18E+01	MNE
Utilisation totale des ressources d'énergie primaire non renouvelables (énergie primaire et ressources d'énergie primaire utilisées comme matières premières)	MJ/UF	6,47E+02	5,70E+01	9,72E+02	1,75E+01	1,69E+03	MNE
■ Utilisation de ressources secondaires et d'eau							
Utilisation de matière secondaire	kg/UF	1,78E+00	0,00E+00	2,14E-01	0,00E+00	2,00E+00	MNE
Utilisation de combustibles secondaires renouvelables	MJ/UF	4,01E+01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	4,01E+01	MNE
Utilisation de combustibles secondaires non renouvelables	MJ/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	MNE
Utilisation nette d'eau douce	m ³ /UF	5,31E+01	1,81E-02	5,05E-01	1,06E-02	5,36E+01	MNE
■ Catégories de déchets							
Déchets dangereux éliminés	kg/UF	6,03E+00	1,32E-01	2,47E+00	2,86E-01	8,92E+00	MNE
Déchets non dangereux éliminés	kg/UF	1,57E+01	7,13E-01	1,03E+01	2,00E+01	4,67E+01	MNE
Déchets radioactifs éliminés	kg/UF	9,04E-03	6,73E-05	1,15E-02	1,09E-04	2,07E-02	MNE
■ Flux sortants							
Composants destinés à la réutilisation	kg/UF	1,71E-02	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	1,71E-02	MNE
Matériaux destinés au recyclage	kg/UF	1,73E+00	1,21E+00	1,35E-01	0,00E+00	3,07E+00	MNE
Matériaux destinés à la récupération d'énergie	kg/UF	7,22E-01	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	7,22E-01	MNE

MNE = Module Non Évalué

Énergie fournie à l'extérieur – électricité	MJ/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	MNE
Énergie fournie à l'extérieur – vapeur	MJ/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	2,12E+01	2,12E+01	MNE
Énergie fournie à l'extérieur – gaz	MJ/UF	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	0,00E+00	MNE

7. INFORMATIONS ADDITIONNELLES SUR LE RELARGAGE DE SUBSTANCES DANGEREUSES DANS L'AIR INTERIEUR, LE SOL ET L'EAU PENDANT L'ETAPE D'UTILISATION

ÉMISSIONS DANS L'AIR INTERIEUR

Des essais de mesure des émissions de substances volatiles sur produits de construction solides selon la norme NF EN ISO 16000-9 (2006) ont été réalisés par l'Institut Technologique FCBA pour MALERBA. D'après les résultats de ces essais (Rapports d'essais FCBA n°402/12/1008C/1à8 et n°402/12/1008C/9et10), la classe affichée pour les produits couverts par la présente FDES est A+ (suivant le Décret n° 2011-321 du 23 mars 2011 et l'Arrêté du 19 avril 2011).

ÉMISSIONS DANS LE SOL

Cette rubrique est sans objet pour les produits couverts par cette FDES qui ne sont ni en contact avec le sol, ni sujets à être lessivés par la pluie (installation en intérieur).

Aussi, en l'absence de normes horizontales relatives à la mesure du relargage de substances dangereuses réglementées par les produits de construction en utilisant des méthodes d'essai harmonisées conformément aux dispositions des Comités Techniques respectifs chargés des Normes européennes de produits, la FDES n'a pas besoin de contenir cette information.

ÉMISSIONS DANS L'EAU

Cette rubrique est sans objet pour les produits couverts par cette FDES qui ne sont jamais en contact avec de l'eau autrement que lors de leur nettoyage (au chiffon humide).

Aussi, en l'absence de normes horizontales relatives à la mesure du relargage de substances dangereuses réglementées par les produits de construction en utilisant des méthodes d'essai harmonisées conformément aux dispositions des Comités Techniques respectifs chargés des Normes européennes de produits, la FDES n'a pas besoin de contenir cette information.

Exemple d'étiquette



*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions)

8. CONTRIBUTION DU PRODUIT A L'EVALUATION DES RISQUES SANITAIRES ET DE LA QUALITE DE VIE A L'INTERIEUR DES BATIMENTS

En complément aux informations requises par la norme NF EN 15804+A1 et présentées en section 7 de la présente FDES, sont présentées ci-dessous des informations concernant les aspects sanitaires et de qualité de vie suivant le format exigé par le complément national NF EN 15804/CN.

CARACTERISTIQUES DU PRODUIT PARTICIPANT A LA CREATION DES CONDITIONS DE CONFORT HYGROTHERMIQUE DANS LE BATIMENT

Les produits couverts par cette FDES ne revendiquent aucune performance thermique

CARACTERISTIQUES DU PRODUIT PARTICIPANT A LA CREATION DES CONDITIONS DE CONFORT ACOUSTIQUE DANS LE BATIMENT

Certains produits couverts par la présente FDES participent au confort acoustique du bâtiment, puisqu'ils possèdent des performances d'isolation acoustique (R_w+C = entre 29 et 39 dB). Cette performance est évaluée suivant les normes :

- NF EN ISO 717-1 – Acoustique – Evaluation de l'isolement acoustique des immeubles et des éléments de construction – Partie 1 : Isolement au bruit aérien
- NF EN ISO 140-3 – Acoustique – Mesurage de l'isolement acoustique des immeubles ou des éléments de construction – Partie 3 : Mesurage en laboratoire de l'affaiblissement des bruits aériens

Les produits couverts par la présente FDES et revendiquant des performances d'isolation acoustique disposent tous de PV et rapports d'essais suivant ces normes. Les références de ces PV et rapports d'essais sont disponibles dans les documentations techniques des produits ou sur demande auprès des fabricants.

CARACTERISTIQUES DU PRODUIT PARTICIPANT A LA CREATION DES CONDITIONS DE CONFORT VISUEL DANS LE BATIMENT

Les produits couverts par cette FDES ne revendiquent aucune performance concernant le confort visuel.

CARACTERISTIQUES DU PRODUIT PARTICIPANT A LA CREATION DES CONDITIONS DE CONFORT OLFACTIF DANS LE BATIMENT

Les produits couverts par cette FDES ne revendiquent aucune performance concernant le confort olfactif.